



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 17 MAI 2019 À 8 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Michel Beaulieu, Maire  
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1  
Alice Dignard, Conseillère - District no 2  
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3  
Lucie Laroche, Conseillère - District no 4  
Katy Duclos, Conseillère - District no 5  
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Adoption - Entente de fin d'emploi

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Aucun

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Aucun

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Permis et inspections**

- 8.1 Aucun

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.



## 1.2 Ouverture de la séance et greffe

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 8 h 03.

183-2019

## 1.3 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adopté ci-après ;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

184-2019

## 3.1 Adoption - Entente de fin d'emploi

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Beauport et monsieur Jean Blais, directeur du Service des finances et de l'administration ont convenu d'une entente mutuelle de fin d'emploi;

ATTENDU QUE ce conseil a pris connaissance de l'entente et s'en déclare satisfait;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

Que ce conseil autorise le maire, monsieur Michel Beaulieu, à signer tout document pertinent à cette fin.

Les sommes nécessaires devant être prises au surplus accumulé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10. Période de questions

À 8 h 15, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 8 h 15.

## 11. Levée de l'assemblée

Le président lève l'assemblée à 8 h 15.

---

Michel Beaulieu, maire

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier